

HORAIRES ÉTÉ valables du 6 juillet au 30 août 2020

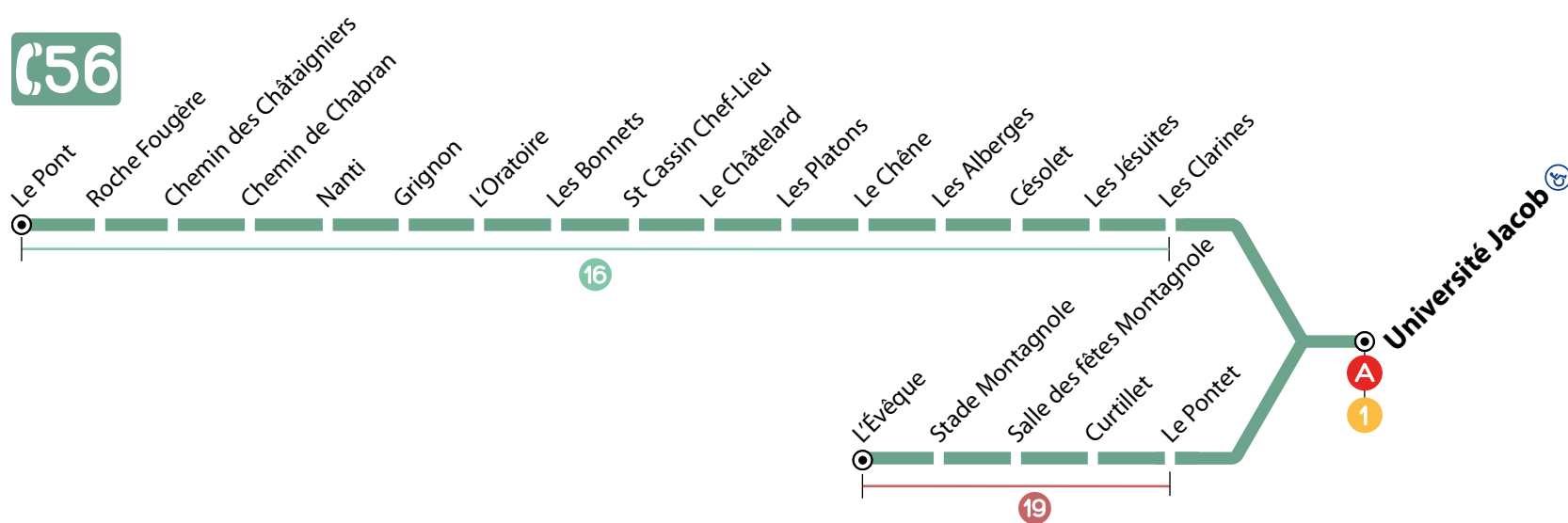
▲ MONTAGNOLE / SAINT-CASSIN

• vers

▼ UNIVERSITÉ JACOB

56

Secteur de Transport
à la Demande :



Du lundi au samedi

	56			
LE PONT				
GRIGNON				
ST-CASSIN CHEF-LIEU				
A UNIVERSITÉ JACOB	8:14	10:35	12:10	14:29

56 Service réalisé en transport à la demande (voir mode d'emploi ci-dessous)

TAD, Mode d'emploi

1° Identifiez l'horaire d'arrivée et/ou de départ que vous souhaitez emprunter

2° Contactez la centrale de réservation

au 04 79 68 73 73 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h ou connectez-vous sur www.synchro-bus.fr

- Réservation jusqu'à 2 heures avant le déplacement ou la veille avant 19h si l'arrivée a lieu avant 10h
- Possibilité de réserver jusqu'à 1 mois à l'avance !
- Confirmation de votre heure de prise en charge 2 heures avant par mail ou SMS

3° Présentez-vous à l'arrêt 5 min avant l'heure prévue

- Tous les titres Synchro sont acceptés à bord

Annulation d'un trajet par téléphone :

- La veille avant 19h pour les trajets prévus avant 10h (ou le samedi pour le lundi)
- 2 heures avant le départ prévu pour les trajets après 10h

HORAIRES ÉTÉ valables du 6 juillet au 30 août 2020

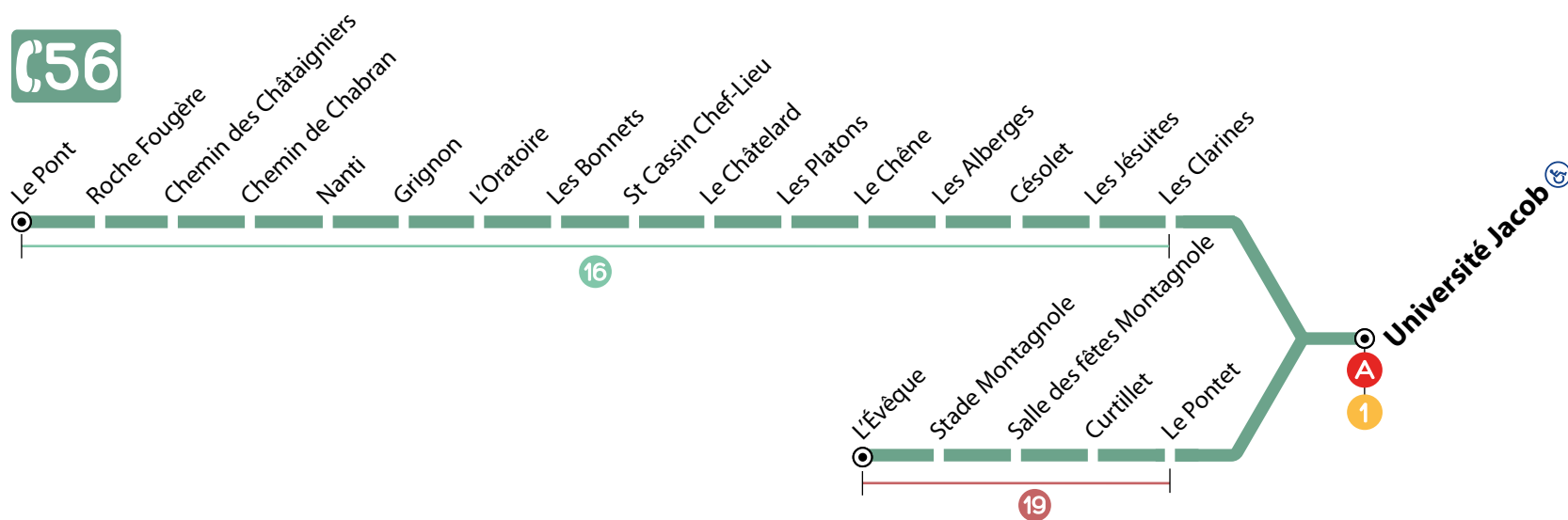
▲ UNIVERSITÉ JACOB

• vers

▼ MONTAGNOLE / SAINT-CASSIN

56

Secteur de Transport
à la Demande :



Du lundi au samedi

		56		
A	UNIVERSITÉ JACOB	9:57	13:36	17:40
	ST-CASSIN CHEF-LIEU			
	GRIGNON			
	LE PONT			

56 Service réalisé en transport à la demande (voir mode d'emploi ci-dessous)

TAD, Mode d'emploi

1° Identifiez l'horaire d'arrivée et/ou de départ que vous souhaitez emprunter

2° Contactez la centrale de réservation

au 04 79 68 73 73 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h ou connectez-vous sur www.synchro-bus.fr

- Réservation jusqu'à 2 heures avant le déplacement ou la veille avant 19h si l'arrivée a lieu avant 10h
- Possibilité de réserver jusqu'à 1 mois à l'avance !
- Confirmation de votre heure de prise en charge 2 heures avant par mail ou SMS

3° Présentez-vous à l'arrêt 5 min avant l'heure prévue

- Tous les titres Synchro sont acceptés à bord

Annulation d'un trajet par téléphone :

- La veille avant 19h pour les trajets prévus avant 10h (ou le samedi pour le lundi)
- 2 heures avant le départ prévu pour les trajets après 10h